

Avis adopté

Séance plénière du 9 juillet 2025

Investir dans l'avenir : rebâtir un service public de l'enseignement supérieur

Déclaration du groupe Entreprises

Confronté à des défis et des tensions, le système français d'enseignement supérieur doit se renouveler et s'adapter tout en se réconciliant avec une logique d'efficacité et de qualité. Le sous-investissement public et les interpellent car ils compromettent l'accès et la réussite dans l'enseignement supérieur. En cela, le groupe Entreprises partage le nécessaire réinvestissement dans ce service essentiel.

Sur le fond, le groupe Entreprises ne peut que regretter les orientations prises. Cet avis porte une vision critique et équilibrée du secteur privé, alors que celui-ci répond à une demande réelle et croissante. Il néglige les apports du privé en matière d'innovation pédagogique, de professionnalisation et d'adaptation aux besoins économiques. Il omet de reconnaître que les établissements privés participent activement au développement de l'apprentissage, souvent en lien avec les entreprises. Il sous-estime l'importance du pluralisme éducatif et de la liberté d'entreprendre, piliers d'un système diversifié et dynamique. Le groupe Entreprises aurait souhaité que l'on n'oppose de façon caricaturale le secteur public et le secteur privé. Reconnaître les rôles de chacun, en complémentarité, est indispensable pour un objectif commun d'un enseignement supérieur de qualité, au service de l'intérêt général.

Des progrès sont certes à réaliser pour clarifier les missions, pour financer les investissements nécessaires mais aussi pour renforcer les liens avec les territoires, les entreprises, et professionnaliser les cursus. Les entreprises contribuent et doivent apporter leur appui sur la construction de formations, accueil de stagiaires et apprentis, participation aux conseils d'orientation.

Les préconisations soumises semblent conduire surtout à une hausse massive des dépenses publiques sans garantie d'efficacité, avec un centrage étatique sans prendre en compte les modèles différents et l'agilité des établissements.

Des questionnements courageux auraient pourtant pu être formulés sur la dépendance à l'Etat, les frais de scolarité, les liens avec le développement économique.

Sur la forme, le groupe Entreprises alerte sur la méthode retenue qui s'est éloignée de la méthode consensuelle et constructive devant prendre en compte la diversité des points de vue des organisations. A l'heure où le CESE subit des critiques, le groupe Entreprises le regrette.

Le groupe Entreprises vote contre cet avis.